

o.191-277 - MI/ha

Berne, le 15 juillet 1976

Note à la Direction politique, Division IISommet des non-alignés

A toutes fins utiles, nous tenons à rappeler ci-après les vues que nous avons exprimées au sujet de la représentation de la Suisse à la conférence de Colombo.

1. L'invitation adressée par Mme Bandanaraike au Président de la Confédération constitue un fait nouveau. Elle lève ce qui pouvait subsister d'incertitude quant au principe et aux modalités de l'invitation qui serait adressée à la Suisse; elle nous laisse le temps de prendre une décision en appréciant tous les éléments donnés.

2. La décision des autres neutres européens de se faire représenter à un niveau élevé, voire gouvernemental, est un fait qui doit aussi être pris en considération. Il conviendrait d'indiquer au Chef du Département, qui ne le sait pas encore, ce qu'il en est exactement à ce sujet.

3. Sur le plan intérieur, c'est essentiellement la décision de principe d'aller à Colombo qui pourrait être critiquée par certains milieux. La composition de la délégation est moins en cause.

4. Au plan extérieur, il convient de faire en sorte que notre présence pour la première fois sur la scène des non-alignés se solde par un succès. L'opération a un caractère essentiellement politique: il s'agit d'un geste de "public relations" à l'égard du tiers monde. Celui-ci, comme on le sait, est très sensible aux égards qu'on lui manifeste et les questions de rang jouent un rôle important. A être sous-représentés, notamment par rapport aux pays comparables au nôtre, nous risquons de nous exposer à des critiques. Au surplus, nous n'aurons pas le droit de parole à Colombo et ne pourrions donc

./.

- 2 -

exercer une certaine action pour la défense de nos intérêts que par des contacts personnels à un niveau raisonnablement élevé.

5. La réunion de Colombo se déroulera peu avant la prochaine Assemblée générale de l'ONU, où plusieurs questions touchant des intérêts suisses seront discutées (CDDH, Genève-Vienne, en particulier). D'où l'importance pour la Suisse de se créer autant de goodwill que possible. La même considération vaut pour le dialogue Nord-Sud.

6. Vu ce qui précède, il convient, pensons-nous, de se demander si la délégation suisse ne devrait pas être renforcée. Sans aucunement mettre en cause sa composition telle qu'elle a été prévue, nous concevons qu'il serait opportun de lui adjoindre un fonctionnaire de rang élevé, soit de Berne, soit éventuellement l'Ambassadeur Marcuard, qui connaît personnellement de nombreux délégués de New York qui se rendront à Colombo.

Nous saisissons cette occasion pour vous remercier de votre note du 13 juillet 1976 et vous ferons part prochainement de nos commentaires sur l'ordre du jour de la conférence.

Direction  
des organisations internationales



F. de Ziegler

Copie à :

- M. l'Ambassadeur Weitnauer
- M. l'Ambassadeur Heimo
- Direction politique, Division I
- Secrétariat politique
- M. Nordmann